

Clearing et chambres de compensation - FACC

Code produit : FACC

Niveau : Perfectionnement

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 7.0

Tarif : 0,00 € HT

Eligible DDA : non

Public :

Toute personne souhaitant décrypter les mécanismes et spécificités des chambres de compensation

Prérequis :

Aucun

Objectif

- Connaître le rôle, le positionnement et les missions des chambres de compensation
- Distinguer les principales règles de fonctionnement d'une chambre de compensation (membership, listing...)
- Identifier les différentes chambres de compensation européennes et leurs spécificités
- Connaître les modalités techniques et opérationnelles de la compensation et du dénouement des opérations
- Retenir les règles de gestion des risques des chambres de compensation

Programme de la formation

1. Chambres de compensation : généralités
 - Processus post-marché : de la négociation au dénouement des opérations sur les marchés organisés
 - Notion de netting, de clearing et de contrepartie centrale
2. Missions essentielles des chambres de compensation
 - Statut réglementaire d'une chambre de compensation
 - « Membership » : notion de « clearers » (compensateurs) et leurs différents statuts possibles (règles d'adhésion)
 - Périmètre de leurs activités : produits et opérations admis à leur compensation, types de marchés
 - Réglementation européenne (EMIR) : impacts sur leur champ d'activité
3. Réglementation d'une chambre de compensation
4. Modalités opérationnelles et dénouement des opérations
 - Traitement des transactions (cash markets ou dérivés)
 - Gestion des positions des compensateurs et de leurs clients
5. Gestion des risques et des cas de défaillance
 - Prévention des risques gérés au sein d'une chambre de compensation : deposits et appels de marge
 - Définition de la défaillance d'un compensateur
 - Mesures prises par la chambre de compensation en cas de défaillance : procédure d'assignation et de régularisation
 - Responsabilités de la chambre de compensation et cas de force majeure

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Echanges d'expériences

- Etudes de cas et exercices pratiques

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.